

## Vos contacts

Votre interlocuteur EDF  
Direction Commerciale Régionale

Par courrier  
Direction Commerciale Régionale  
TSA 81412  
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet  
e-mail : [edfpro@edf.fr](mailto:edfpro@edf.fr)  
[www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

Par téléphone  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence  
Dépannage électricité Enedis :  
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

244343 20152 5062

1/2 16  
MAJOREL 62



FLX21900361101050-07TPE01

AUBERGE BEAUVILLE  
LE BOURG  
COUTELLERIE LE LOTOIS XLVI  
46320 ESPEDAILLAC

## Facture du 07/08/2025 n° 10232530511



Electricité

|                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| Montant Hors TVA                   | 577,97 €        |
| Montant TVA (payée sur les débits) | 114,21 €        |
| <b>Facture TTC</b>                 | <b>692,18 €</b> |

**Montant total à payer (TTC) 692,18 €**

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/10/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 06/09/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.  
Conformément à la loi de finances 2025, à compter du 01/08/2025, la TVA sur l'abonnement d'électricité évolue de 5,5% à 20% et le tarif plein de l'accise diminue (2,998 c€/kWh).

## Vos informations client

### Vos références

Compte de facturation : 9266913007  
Compte commercial : 1-ATNZ-183

Informations du Gestionnaire de Facture  
SIREN : 394887194

### Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 18kVA

Nom du client  
AUBERGE BEAUVILLE

Lieu de consommation  
Référence acheminement : 23413314020389  
LE BOURG  
46320 ESPEDAILLAC

## Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **692,18 €**  
à partir du : **22/08/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 10702901000 XX

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option

Base 18kVA

Réf. de votre contrat 1-VHL-1663

Prix réglementés

Souscrit depuis le 18/10/1969

Données Point de Livraison

LE BOURG 46320 ESPEDAILLAC

Réf Acheminement Electricité : 23413314020389



#### Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

**Retrouvez l'ensemble de nos offres**, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises) ou [www.edf.fr/collectivites](http://www.edf.fr/collectivites)

#### Résiliation

**Délai de préavis de résiliation du contrat** : aucun pour le Tarif Bleu.

#### Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)